



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



La synthèse des bilans envoyés par les coordonnateurs et coordonnatrices est difficile, tant les avis des correcteurs divergent, tant les productions des candidats suscitent des réactions contrastées : satisfaction, voire enthousiasme, chez les uns, découragement chez d'autres, qui évoquent le « blues du correcteur ». Les écarts de note, importants (dans un même centre, pour la série L, les notes vont de 2 à 18), traduisent ces appréciations opposées.

Au rang des constantes, on rangera les remarques sur :

- La lourdeur de la fin d'année
- Le barème d'orthographe, jugé trop « généreux ». Certains correcteurs se sentent « désavoués ».
- La répartition des types de sujets : beaucoup de commentaires, de sujets d'invention, peu de dissertations (dans un centre, en série L, sur 310 copies on compte 150 commentaires, 109 écritures d'invention, 51 dissertations).
- La nécessité des notes explicatives (ex : la femme aux bandeaux, dans le texte de Flaubert)

Réponse de l'inspection

- *L'organisation de la session 2012 sera sans doute très proche de celle de 2011. Les équipes doivent anticiper tout ce qui peut l'être dans les établissements afin d'alléger la dernière ligne droite de l'année.*
- *L'orthographe est une question complexe, pour laquelle il n'y a pas de solution parfaite. Deux remarques cependant : il faut bien distinguer l'enseignement dispensé tout au long de l'année, qui doit être exigeant, y compris sur le plan de l'orthographe, et l'évaluation finale, qui valorise ce que le candidat a acquis au terme de sa scolarité. Il serait dangereux pour le rayonnement de la discipline qu'un candidat qui sait organiser sa réflexion, qui maîtrise quelques notions de culture littéraire, n'obtienne pas la moyenne à l'examen en raison de ses fautes d'orthographe.*

Plusieurs comptes rendus soulignent une meilleure performance générale des candidats : une coordonnatrice écrit que « la qualité globale des copies a été jugée en net progrès par rapport aux années précédentes » et une autre, pour les séries technologiques, note « une progression au niveau de la quantité de l'écriture ». Un centre compte plus de dissertations que les années précédentes, et relève « des devoirs de bonne tenue, voire d'excellente tenue qui montrent une culture littéraire solide ».

REMARQUES GENERALES SUR LES INSUFFISANCES

1. La présentation

Le candidat doit indiquer le sujet, rendre visibles les articulations du devoir. Il doit numéroter les intercalaires (*Remarque de l'inspection : ce n'est pas le travail des personnes chargées de l'anonymat, contrairement à ce que semblent penser certains correcteurs*).

2. Les questions de méthode

-Pour la /les questions

- Les correcteurs font remarquer que beaucoup de candidats développent des introductions creuses (présentation des textes, auteur, siècle), et tardent à aborder l'essentiel : la réponse à la question posée.
- Peu de copies font vraiment l'effort de mettre les textes en parallèle.
- Les élèves perçoivent rarement le lien entre la/les question(s) et le travail d'écriture.

Remarques de l'inspection

- *Un centre fait une proposition pertinente : une introduction d'une phrase pour présenter la question posée (voire la reformuler) suffit, les textes avec leur titre et le nom de l'auteur (et non texte A) apparaissant ensuite dans le corps de la réponse.*
- *Les élèves doivent être entraînés de manière très régulière au cours de l'année au travail de mise en relation des textes.*

-Pour le commentaire et la dissertation :

- Des collègues regrettent l'absence d'entrée en matière/ amorce dans la grande majorité des introductions de commentaires et dissertations.
- Les correcteurs constatent que globalement les candidats illustrent plus qu'ils n'analysent, qu'en dissertation ils ressassent la même idée dissimulée sous des illustrations différentes ; beaucoup de candidats essaient (sans toujours réussir) de construire leur devoir ; un centre note qu'il y a finalement assez peu de paraphrase ou de hors sujet, un autre que certains candidats pallient l'insuffisance de leurs références par une réflexion personnelle pertinente sur la mise en scène.
- Pour le commentaire, un centre pointe une insuffisance sur le plan de l'organisation : les deux axes sont bien présents, mais « ils apparaissent souvent privés d'une introduction et d'une identification explicite des sous-axes en tête de paragraphe. » Les élèves peinent à « rendre compte du sens du texte par l'analyse de son écriture ». « Il manque souvent une *problématique* ou du moins une question guidant la lecture ».
- Ecriture d'invention : les copies ont souvent été jugées vides, le lexique pauvre et inadapté ; parfois la référence au texte source est insuffisante.

Réponse de l'inspection

- *L'introduction canonique n'est plus exigée à l'examen (la raison principale est que les candidats disposent de peu de temps pour rédiger le commentaire et /ou la dissertation). Il suffit que le sujet soit présenté et les grandes lignes du développement (voire la problématique) précisées, comme nous le demandons pour l'épreuve de BTS.*
- *Si les candidats répètent « la même idée dissimulée sous des illustrations différentes », ce n'est pas parce qu'ils confondent l'argument et l'exemple, comme le suggèrent des correcteurs, c'est parce qu'ils n'ont qu'une seule idée ; il est donc essentiel pendant l'année d'amener les élèves à enrichir leur réflexion, à chercher comment ils peuvent passer d'un exemple concret à plusieurs notions abstraites.*

REMARQUES SUR LES SUJETS du BTN (objet d'étude : le théâtre / la scène d'exposition)

Certains correcteurs apprécient le sujet de cette session 2011 (tout en pensant que trois textes auraient suffi), mais d'autres le jugent trop abstrait, nécessitant expérience, recul et culture, autant de faiblesses des séries technologiques.

La compréhension des textes a parfois posé problème en raison des références culturelles (qu'est-ce qu'un « Comte » ? Les « croisées [...] grillées » ont lancé certains candidats sur la piste d'une prison, ce qui n'est pas faux, d'un certain point de vue, mais qui peut induire des interprétations fantaisistes).

-questions

- Première question (la fonction principale des quatre scènes d'ouverture) : les candidats proposent plusieurs éléments (cadre spatio-temporel/ personnages/etc.) mais sans réussir à formuler une synthèse c'est-à-dire une fonction globale (informer, renseigner).
- Seconde question : les candidats ne comprennent pas la notion de « situation d'énonciation ».

1) Commentaire (les deux premières scènes du *Barbier de Séville* »)

Les remarques, positives ou négatives, s'équilibrent souvent. Ainsi, on lit : « Les élèves peinent à proposer des interprétations mais cherchent dans l'ensemble à construire leur propos. Le travail est souvent trop court car de nombreuses pistes, par ailleurs fort justes, restent à l'état d'ébauche » ou encore : « De la paraphrase fréquente, mais qui peut déboucher sur des interprétations très correctes. Parfois des lectures très fines. Citations globalement insérées correctement, et à bon escient. » Ailleurs on relève que « les contresens ont été nombreux : le comte est comique/fou parce qu'il parle seul (méconnaissance profonde du théâtre où l'on peut parler seul sur scène), il est fou d'aimer une femme à qui il n'a jamais parlé... »

2) Dissertation (critères d'une scène d'exposition réussie)

Les avis divergent : « Le sujet, tout à fait abordable pour les élèves, a permis à certains de valoriser leurs connaissances », mais dans un autre centre « Peu choisie, elle (la dissertation) a souvent donné de mauvais résultats qui témoignent d'un manque de savoir-faire technique, un manque de connaissances, d'exemples, mais, plus grave, un manque d'aptitude à savoir lire les consignes ». Un troisième centre est plus nuancé : « Devoirs courts, mais correctement organisés, les arguments sont illustrés, les références aux textes du corpus sont en général adéquates ».

3) Ecrit d'invention (note d'intentions pour un metteur en scène)

Cet exercice a donné lieu à des résultats très hétérogènes en fonction, entre autres, du texte choisi. Certaines copies recourent à un langage familier, voire grossier, ou des hors-sujets. Les productions n'étaient jamais argumentatives.

Remarque de correcteurs : « il serait préférable d'avoir un sujet plus simple mais des exigences plus strictes ».

REMARQUES SUR LES SUJETS des séries générales (S et ES « La révolte du peuple » décrite par Hugo, Flaubert, Zola ; série L « Les métamorphoses d'un personnage au théâtre : Giraudoux, Ionesco, Montalbetti »)

Ces sujets sont appréciés par bon nombre de collègues

-Question sur le corpus :

- Le fait qu'il n'y ait qu'une question a permis aux élèves de rédiger des développements précis, complet et/ou approfondi.
- En S-ES le mot **vision** n'a pas été bien compris.
- Deux erreurs d'interprétation récurrentes : la vision très péjorative d'un peuple fainéant dans *Les Misérables*, d'une part ; le contresens sur le texte de Flaubert avec une vision magnifiée du peuple, d'autre part. Peu d'élèves ont vu l'ironie flaubertienne exprimée par le personnage de Hussonnet.

Remarque de l'inspection

Les erreurs des candidats montrent à quel point l'interprétation d'un extrait est problématique. Les professeurs l'interprètent facilement (et rapidement) à partir de leur connaissance de l'œuvre et de l'auteur ; pour les élèves, il en va tout autrement, et parfois même leurs connaissances les induisent en erreur (voir plus bas le commentaire du texte de Zola, que certains candidats ont voulu considérer comme « réaliste »). Il est donc nécessaire, pendant l'année, lorsqu'on analyse un texte, de laisser place au tâtonnement, de ne pas donner d'emblée toutes les clés d'interprétation, de sorte que les élèves s'interrogent sur le sens à donner à ce qu'ils lisent, qu'ils soient sensibles aux éléments qui autorisent une interprétation (le réalisme, chez Zola, par exemple), et ceux qui la contredisent.

-Sujet d'invention S et ES :

- Des interprétations erronées, « la défenestration du malheureux prolétaire arrimé à son fauteuil... » ; des anachronismes : « la femme aux bandeaux allant boire un verre avec sa sœur au bar ! » ; des traitements « gore » : « gardes du palais embrochés à la baïonnette », « giclées de sang vermeil éclaboussant les vêtements de la narratrice sidérée » etc. Sur le plan de la langue, le discours rapporté au style direct a suscité des confusions énonciatives et des incohérences dans le système des temps. L'expression des sentiments reste pauvre (la peur, la surprise, l'admiration,... sont rarement mentionnées). Les phrases d'ouverture et de clôture sont peu travaillées.
- Des réussites également : en phrase d'ouverture, « Père, Mère, La France est libre ! », en cours de développement : « Nous avons souffert ensemble, nous avons triomphé ensemble » ou bien « Les prostituées vendaient leurs charmes désormais sublimés par les rubans de la Légion d'honneur ».
- Proposition de certains correcteurs : le choix de l'invention argumentative comme pour le sujet des 1ères L serait préférable, distinguant le sujet des rédactions de collège et donnant plus de prise à l'élève et au correcteur

-Commentaire S et ES

- Les copies qui ont vu les effets d'amplification du texte ont été valorisées, mais peu de candidats ont employé le terme « épique ».
- Difficulté récurrente pour les candidats : concilier cette vision du texte avec leurs connaissances « scolaires », qui les ont amenés à dire que le procédé de grandissement était réaliste !

-Dissertation S et ES

Des copies honnêtes sur le plan de la justification de l'intérêt réaliste du roman, mais très peu de réflexions sur la fonction esthétique ou sur les écoles non réalistes. Peu de copies ont discuté l'affirmation.

Remarque de l'inspection

Plusieurs collègues dénoncent les méfaits d'un formalisme creux : une collègue écrit qu'en conclusion de commentaire, « l'ouverture prend très souvent la forme d'une question générale, stérile, voire inepte », un autre note que « beaucoup de copies sont des coquilles vides : le souci formel est le plus souvent manifeste, mais le travail d'interprétation fait défaut. Des références aux textes, des citations, des observations sur le niveau de langue ou des figures de style, mais ces éléments ne permettent pas de soutenir une lecture globale ou détaillée des textes ». C'est contre ce formalisme stérile qu'il convient de lutter.

Comme le propose un centre, on peut fixer comme règle qu'on attend, dans la dissertation, des références précises au corpus et à l'œuvre étudiée dans l'année en rapport avec l'objet d'étude.

Les objectifs qui doivent être ceux de la classe de français en première sont clairs au vu des observations des correcteurs : ce qui importe c'est de développer la capacité à mettre en relation des textes différents, et à élaborer, puis confronter des interprétations différentes.

La synthèse des bilans de l'épreuve orale de l'EAF

L'ORGANISATION

- Certains professeurs demandent que les épreuves orales aient lieu plus tôt, arguant de l'impossibilité pour eux de participer à leur conseil d'enseignement ou d'assurer leur rôle de conseiller auprès d'élèves convoqués à l'oral de contrôle (professeurs de Terminale L).
- Beaucoup de correcteurs apprécieraient une diminution du nombre de jours d'interrogation (cinq au lieu de six), du nombre de candidats par jour, une répartition équilibrée entre le matin et l'après-midi.

Réponse des IPR

Dans notre académie, le principe de la mission unique d'EAF (oral ou écrit), mis en place depuis quelques années, constitue une réelle avancée. Il améliore les conditions de travail de chacun. Quelques correcteurs ont été placés dans des conditions moins favorables que la majorité d'entre eux, pour des raisons très

conjoncturelles. D'une manière générale, les multiples paramètres dont la Division des examens doit tenir compte rendent peu probable actuellement une refonte organisationnelle importante ; en tout cas le nombre de correcteurs disponibles (par rapport au nombre d'élèves) ne permet pas d'envisager une session de cinq jours. Nous rappelons que les élèves ne sont nullement autorisés à modifier l'ordre de passage qui leur a été communiqué.

DESCRIPTIF

On relève de fortes disparités : des descriptifs pléthoriques, d'autres d'une relative pauvreté, voire sans lecture cursive, des présentations soignées, d'autres négligées.

Réponse des IPR

Le descriptif, sa cohérence et sa diversité, sa lisibilité aussi, sont de la responsabilité du professeur qui a la charge de la classe ; il doit veiller à indiquer la problématique de la séquence (non celle de chaque texte), à délimiter clairement les passages extraits d'une œuvre complète, à s'assurer que l'examineur dispose des photocopies dont il a besoin (en particulier pour les extraits d'œuvres intégrales), à classer les textes par séquence pour éviter aux examinateurs un fastidieux travail de reconstitution. Il ne doit pas autoriser les élèves à barrer de leur propre initiative un ou deux textes, ce qui rend nul et non avenu le travail préparatoire de l'examineur. Tout cela est affaire de bon sens : il faut adopter, sur son propre travail, le point de vue de quelqu'un d'extérieur. Chaque professeur étant aussi un examinateur, cette opération de « décentrage » ne devrait pas poser problème.

De son côté, l'examineur doit prendre appui sur les choix qui ont été faits (les textes, documents, activités qui prolongent les lectures analytiques).

Les textes et documents complémentaires n'ont pas à figurer dans le dossier des lectures analytiques remis à la mi-juin aux examinateurs avec le descriptif (tout simplement dans un souci de simplification et de limitation des photocopies) ; en revanche les élèves ont intérêt à les amener avec eux le jour de l'épreuve, pour pouvoir y faire référence : cette démarche est de leur responsabilité. Il est aussi de la responsabilité du candidat de ne pas introduire ses notes de cours dans la salle d'examen, de veiller à gommer toute annotation sur les textes, d'apporter le descriptif le jour de l'épreuve et tous les textes et les œuvres vus en lecture analytique (en double exemplaire).

EXPOSE

Quelques examinateurs s'interrogent sur la consultation des manuels pendant la préparation de l'épreuve, notamment des fiches de synthèse. Les éditions qui offrent des lectures analytiques « clés en main » ne manquent pas, en effet.

Réponse des IPR

Le recours au manuel présente cet (éventuel) inconvénient, mais aussi l'avantage de limiter le nombre de photocopies. C'est tout au long de l'année l'habitude prise par les élèves d'interroger les textes eux-mêmes et de construire leur réponse à partir de leur lecture qui permet d'éviter ce problème. Sans doute certains candidats continueront-ils à réciter le manuel ; dans ce cas, il est facile à l'examineur de les sanctionner.

Certains candidats mentionnent la problématique au début de leur prestation...pour l'oublier aussitôt. Il faut rappeler que la question posée fixe impérativement le cadre de la réflexion. On attend du candidat qu'il fasse preuve de discernement et se saisisse de la question posée pour exercer son jugement en analysant le texte et en s'appuyant, à bon escient, sur ses connaissances (les principales scansion de l'histoire littéraire ainsi que les grands genres). Pour pallier le risque d'une « circulation » des questions parmi les élèves qui attendent leur passage, il vaut mieux prévoir suffisamment de questions.

Les textes prévoient qu'on peut interroger sur des extraits d'œuvres complètes qui n'ont pas fait l'objet de lectures analytiques en classe. Une collègue fait observer qu'on peut avoir de fort bonnes surprises sur ce point, en tout cas pour les élèves qui ont travaillé régulièrement pendant l'année.

Le candidat doit éviter un double écueil : l'exposé trop court, lacunaire, qui témoigne d'une compréhension insuffisante, sans souci de la forme, d'autre part l'exposé prolixe. Il faut sur ce point prendre en compte son inexpérience, et juger que l'abondance du propos est signe d'intérêt de sa part et de connaissances. L'examineur peut rappeler courtoisement au candidat la nécessité d'abréger et de conclure.

Il faut insister au cours de l'année sur l'importance d'une lecture de qualité, et le danger que présentent les simples relevés formels, coupés du commentaire et de l'interprétation.

L'ENTRETIEN

Un nombre insuffisant de lectures cursives et de documents complémentaires constitue une gêne pour l'examineur, et ne lui permet pas d'évaluer la capacité du candidat à mettre en relation les textes d'une séquence ou se rapportant à un même objet d'étude. On ne peut accepter par ailleurs que certains candidats connaissent d'une œuvre complète les seuls extraits qui ont fait l'objet d'une lecture analytique.

Conclusion

La réforme du lycée, et plus précisément la mise en place de l'accompagnement personnalisé en classe de première devraient favoriser un apprentissage authentique de l'oral, et contribuer à améliorer globalement les performances des candidats. Cela dit, la session 2011, comme les précédentes, a vu de fort belles réussites qu'attestent quelques notes très élevées, y compris dans les séries technologiques. L'épreuve orale de l'EAF a cette année encore globalement tenu ses promesses, grâce l'engagement des examinateurs comme à celui des professeurs qui forment les élèves tout au long de l'année. Qu'ils en soient ici remerciés.